

Image not found or type unknown



Demande de retraite en régime général

Par **philippe**, le **14/01/2012 à 17:51**

Bonjour,rrrnJe suis retraite de la fonction publique.mais avant mon entrée dans la fonction publique en 1961, je n'avais pas 18 ans et j'ai travaillé 1 an dans une perception et quelques mois dans le privé ,dans des petites entreprises.rnrnai je le droit d'avoir une retraite pour ce temps travaillé ,et ou dois je m'adresser.rnJe vous remercie de me bien vouloir me donner ces renseignements